

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020**

<u>Convocation</u> : 28/09/2020	L'an deux mil vingt et le CINQ OCTOBRE à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire.
<u>Affichage</u> : 09/10/2020	
<u>Nombre de membres</u> :	Etaient présents : M Xavier DUVIGNAUD, M BILLET Florian, M BRIET Christophe, M DESCHAMPS Patrick, M PERRODIN Clément, Mme RAUX Eliane, M ROSZAK Jean-François, Mme TILLET Joele, Mme Nathalie ZWAENEPOEL.
En exercice : 11	Excusée : Mme Chantal SAURA.
Présents ou représentés: 10	Secrétaire de séance : Eliane RAUX

Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire a :

- approuvé le compte-rendu de la séance du 04 Août 2020
- approuvé le rapport de la CLECT (Commission locale des Charges Transférées à la Communauté de communes) qui fixe à 6236.54 euros le montant de l'Allocation Compensatrice 2020 à verser par la commune.
- pris connaissance des devis reçus pour les stores roulants du restaurant et décidé de recontacter les entreprises pour plus de précisions sur le coût de la main d'œuvre.
- pris connaissance des devis de réparation du plancher de l'étage au logement de la cure suite à un dégât des eaux et chargé le maire de recontacter les locataires afin qu'un constat amiable soit dressé et envoyé aux assurances.
- été informé de la modification de l'emplacement des balises au niveau du restaurant par la DRI et accepté le devis de marquage au sol d'un montant de 232.80 euros.
- pris connaissance d'un autre devis concernant la possibilité de modifier le marquage du stationnement de la salle des fêtes si le revêtement de la place était envisagé.
- décidé de commander de l'enrobé froid si le temps le permet, et de demander un devis à la SNT-PAM pour niveleuse sur les parties détériorées du chemin de terre des Denis.
- évoqué le problème de coupe rase de haies bordant chemins et voies communales et souhaité que le maire rappelle aux habitants, la circulaire préfectorale qui demande aux maires de veiller sur leur commune avec vigilance, à la préservation du bocage, patrimoine collectif qui constitue un des piliers de la candidature du Charolais-Brionnais au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- sur proposition du maire souhaité que soit relancée la demande d'extension de la zone de montagne, à toute la commune. Lors du dernier projet d'extension de la zone, la commune de St-Eugène avait été exclue.

-décide de créer une commission de travail pour le projet d'adressage sur la commune.

-évoqué le problème des itinéraires GPS qui orientent des véhicules dans des chemins de terre impraticables, privés et communaux. Les propriétaires sont invités à installer des panneaux « Voie sans issue » quand c'est possible.

-souhaité maintenir la fête de Noël pour les 22 enfants de 0 à 12 ans.

En cas de restrictions dues à l'épidémie de COVID, il pourrait être envisagé de l'organiser en extérieur le 1^{er} ou le second dimanche de décembre, l'après-midi.

-reconduit la distribution de colis de Noël d'une valeur de 40 euros, aux 12 habitants âgées de 70 ans et plus.

-accepté l'organisation de séance de cinéma à la salle des fêtes gratuitement par le foyer rural durant les travaux de la salle des fêtes de Toulon.

-décidé d'adresser un mail aux habitants pour les informer que des masques sont encore disponibles en mairie.

-a été informé de la mutation de Madame Laetitia DURIX au poste de rédacteur à partir du 1^{er} janvier 2021 en remplacement de la secrétaire qui partira en retraite au 1^{er} avril 2021.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Xavier DUVIGNAUD

